MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : 327 VENDARGUES

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC METROPOLE

N° 1259 COM (1)

TAUX FDL 2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021 (1)	Taux de référence pour 2022 (2)	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 (3)	Produit de référence (col.3 x col.2) (4)	TAUX VOTÉS (5)	Produits attendus (col.3 x col.5) (6)	Taux plafond pour 2022 (7)
Taxe foncière (bâti).....	11 566 884	42,47	12 151 000	5 160 530	42,47	5 160 530	123,91
Taxe foncière (non bâti).....	51 632	63,08	54 700	34 505	63,08	34 505	205,39
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case : ☐			Totaux :	5 195 035		5 195 035	

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2022 (8)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (9 / 10)	Taux proportionnel (col.8 x col.10) (11)
Taxe foncière (bâti).....	42,47	Produit total souhaité 5 195 035 / Produit total de référence (total colonne 4) 5 195 035 = 1,000000 (6 décimales)	42,47
Taxe foncière (non bâti).	63,08		63,08
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			50 758		>>>	50 758

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	Effet du coefficient correcteur contribution
1 038 746					-1 173 606

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2022

5 195 035	+ 50 758	+ 1 038 746	+ 0	- 0	+	+ -1 173 606	= 5 110 933
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	Total autres taxes (cadre II)	Allocations compensatrices et DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Versement coefficient correcteur	Contribution coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

A MONTPELLIER

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
ANNE-MARIE AUDUREAU

Le 10 MARS 2022

Le préfet,

le

Le maire, Guy LAURET

le

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX